

Neuchâtel, le 20 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE - Lancement du Prix PRIDE 2012

La République et Canton de Neuchâtel, en collaboration avec l'association Ecoparc, annonce le lancement de la 3^{ème} édition du Prix neuchâtelois du développement durable en entreprise, PRIDE 2012. Cette distinction, dotée d'un montant de 5'000 francs, s'adresse à toutes les entreprises privées neuchâteloises. Les candidats ont jusqu'au 31 mai 2012 pour présenter une réalisation intégrant de manière optimale les trois piliers du développement durable, soit l'efficacité économique, la responsabilité environnementale et la solidarité sociale.

Destiné à stimuler et à renforcer l'action des entreprises privées en matière de développement durable, PRIDE est ouvert à toute entreprise privée (artisanat, petites et moyennes entreprises, industries, raisons individuelles, etc.) neuchâteloise ou possédant un domicile dans le canton de Neuchâtel. Les candidatures seront évaluées par un collège de représentants des trois piliers du développement durable et le lauréat se verra remettre un montant de CHF 5'000 lors de la cérémonie de remise du Prix, en présence des autorités cantonales. Lors de deux éditions précédentes, l'entreprise Procity SA, promotion et courtage immobilier, et Opan Concept SA, société de Génie Civil, avaient décroché le prix, grâce à leurs actions pionnières en matière de durabilité.

La réalisation présentée doit déployer des effets concrets au niveau des trois piliers du développement durable que sont l'environnement, la société et l'économie. Les entreprises ont souvent un potentiel qu'elles ne reconnaissent pas comme tel et de nombreux types de projets peuvent prétendre au prix. Citons par exemple l'amélioration de la performance environnementale et sociale de l'entreprise (via un plan d'actions, une certification,...), la diffusion d'un produit / projet de développement intégrant le développement durable (nouvelles technologies, nouveaux process...), la réalisation d'un bâtiment ou quartier intégrant les principes du développement durable, un projet didactique au sein d'une entreprise intégrant et vulgarisant le développement durable, une caisse de pension / fonds de placement éthiques, etc.

Pour les entreprises, PRIDE témoigne avant tout d'une reconnaissance par les autorités neuchâteloises d'une démarche menée en termes de développement durable. Il améliore l'image et de la visibilité du lauréat, dont l'expérience pourra être partagée avec d'autres entreprises neuchâteloises, afin de stimuler la diffusion de pratiques exemplaires. Rempporter ce prix peut aussi constituer un bon vecteur de motivation pour la direction et les collaborateurs, les incitant à poursuivre leurs efforts. Enfin, le dépôt d'une candidature permet souvent de formaliser une série de mesures, en les inscrivant concrètement dans une démarche de développement durable même si l'impulsion initiale répondait à un besoin en termes de conformité légale, de pression économique (adaptation au marché, rénovation d'infrastructures, etc.) ou encore de besoins identifiés des collaborateurs.

PRIDE, lancé en 2008, est un projet mené en partenariat entre l'Etat de Neuchâtel, Département de la gestion du territoire et Département de l'économie, et l'association Ecoparc. Il s'inscrit dans le cadre du REMAD : Réseau de Management Durable, une plateforme d'échange mettant à disposition des entreprises des outils concrets et un partage d'exemples pour faciliter la mise en œuvre du développement durable au sein de leurs activités (www.remad.ch).

Les candidatures sont ouvertes à ce jour, les modalités peuvent être téléchargées sur le site Internet, www.remad.ch et les candidatures déposées électroniquement *jusqu'au 31 mai 2012* à info@remad.ch. Le dossier de candidature doit contenir le formulaire d'inscription ainsi qu'un descriptif de 3 pages maximum du projet soumis.

Pour de plus amples renseignements : Laetitia Estève Floch, coordinatrice PRIDE, Association Ecoparc / laetitia.esteve@ecoparc.ch / 032 721 11 74